DLP 22-1-85472394

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES



SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
CIRCONSCRIPTION PHYTOSANITAIRE " PAYS DE LA LOIRE "
10, Rue Le Nôtre - 49044 ANGERS CEDEX -Tél (41) 36 . 16 . 55



Grandes cultures

EDITION DE LA STATION " PAYS DE LA LOIRE "
Loire-Atlantique, Maine et Loire, Mayenne, Sarthe, Vendée

BULLETIN N° 17 DU 20 DECEMBRE 1984 - TOUS DEPARTEMENTS........................ P 1

REABONNEMENT 1985

Votre abonnement prend fin au 31 Décembre 1984. Pour vous réabonner en 1985, veuillez utiliser l'imprimé ci-joint et nous le retourner, dûment complété, accompagné de votre paiement.

ATTENTION :

- *nous n'acceptons que les chèques bancaires ou C.C.P.*
- *les chèques doivent être libellés exactement à l'ordre de REGISSEUR DES RECETTES SPV (sinon, il vous sera retourné).*

Merci de bien vouloir répondre à toutes les questions figurant sur l'imprimé d'abonnement : cela nous permettra de mieux adapter nos conseils à vos besoins.

/ ORGE - AVOINE - BLE D'HIVER /

LA JAUNISSE NANISANTE DE L'ORGE -

Le vol des pucerons vecteurs a repris depuis début Décembre.

L'activité des pucerons est modérée mais stable dans les parcelles précoces déjà colonisées, où les risques d'infection continuent.

SITUATION

Dès le 30 Novembre, on note une reprise du vol des pucerons vecteurs, quelques ailes sont observés. Les températures clémentes maintiennent l'activité des pucerons dans les parcelles levées avant le 1er Novembre.

PRECONISATIONS

Parcelles levées avant le 1er Novembre

risques importants : il est trop tard pour intervenir

Parcelles levées entre le 1er et 15 Novembre

risques moyens : il est trop tard pour intervenir.

Parcelles levées depuis le 15 Novembre

risques modérés : actuellement, les premiers pucerons arrivent ; surveiller les parcelles et intervenir :
- si une plante sur dix porte un ou plusieurs pucerons
- si l'état du sol le permet.

92

.../...

Publication Périodique Inscription à la CPPAP n° 1610 AD - Imprimerie de la Station d'ANGERS - Directeur Gérant : C. Bain.

COLZA

TOUS DEPARTEMENTS

DEGATS POSSIBLES DE LARVES DE "GROSSE ALTISE" MAIS LIMITÉS A CERTAINES PARCELLES DE VENDEE ET MAINE ET LOIRE.
ABSENCE TOTALE DE LARVES DE CHARANCON DE LA TIGE

Les récents comptages de larves d'altise et charançon de la tige, viennent d'être effectués dans tous les départements.

SITUATION A l'examen de ces sondages la situation est la suivante :

SARTHE - Absence totale dans toutes les parcelles prospectées.

VENDEE - de 7 à 25 plantes attaquées sur 25 pieds

ATTENTION aux régions : Fontenay le comte ; Ste Hermine .

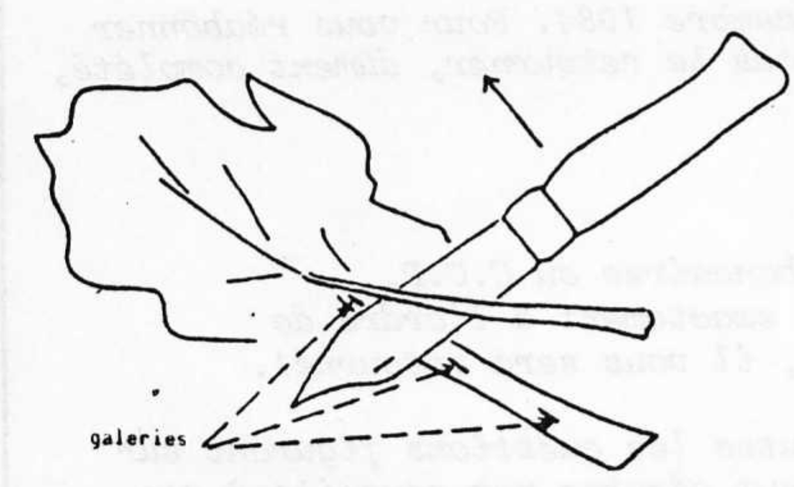
MAINE ET LOIRE - de 5 à 23 plantes attaquées sur 25 pieds

ATTENTION uniquement Saumurois

PRECONISATIONS

En sarthe, toute intervention est inutile.

En Vendée et Maine et Loire : Surveiller les parcelles n'ayant pas reçu d'insecticide depuis le semis, en effectuant des sondages dès maintenant :



- Prélever au hasard 25 pieds par parcelle
- Fendre sur toute leur longueur les pétioles des feuilles
- si moins de 70 % des plantes sont attaquées :
  - ne pas traiter
  - recommencer le comptage 1 mois plus tard.



- larves de grosse altise (couleur blanc jaunâtre - 2 à 7 mm de long)
  - tête et extrémité postérieure noires
  - 3 paires de pattes.
- larves de charançon du bourgeon terminal : cet autre parasite du colza est peu fréquent dans notre région.
  - corps assez trapu
  - pas de pattes
  - seule la tête est noire.



N'INTERVENIR QUE SI, AU MOINS DEUX PIEDS SUR TROIS PORTENT UNE OU PLUSIEURS LARVES OU GALERIES

Appliquer l'insecticide avant la fin de l'hiver, par une belle journée ensoleillé, (température supérieure à 5° C et feuillage sec).

PRODUITS UTILISABLES

-Oléoparathion méthyl à 350 g de M.A./Ha
- Oléoparathion éthyl à 300 g de M.A./Ha.
- Parathion méthyl microencapsulé (PENNCAP M à 0,8 l de P.C./Ha)
- Parathion méthyl + Phosalone (TAXYLONE à 1,5 l de P.C./Ha)

La formulation huileuse améliore la répartition et l'adhérence des produits sur les feuilles ce qui en augmente l'efficacité par temps humide et froid

Ne pas mélanger un Oléoparathion et un herbicide (respecter un délai de 3 semaine entre ces deux applications). Le mélange TAXYLONE-LEGURAME PM est toutefois possible.

AVIS D'ABONNEMENT

TARIF 1985

EDITION "VIGNE ET ARBRES FRUITIERS" .... 135,00 F.

EDITION "GRANDES CULTURES" .... 110,00 F.

AUX DEUX EDITIONS A LA FOIS .... 215,00 F.

Nous accordons des tarifs réduits pour les commandes collectives de plus 10 abonnements. Dans ce cas, prendre contact avec le SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX.

MODE DE PAIEMENT

Effectuer le règlement UNIQUEMENT par chèque bancaire ou chèque postal (C.C.P. NANTES 8603 34 E) libellé à l'ordre de REGISSEUR DES RECETTES - S.P.V.

(les chèques libellés à un autre ordre vous seront retournés, les mandats ou virements bancaires seront refusés)

ADRESSER IMPERATIVEMENT LE CHEQUE BANCAIRE OU LES TROIS VOLETS DU C.C.P., OBLIGATOIREMENT ACCOMPAGNES DE LA FICHE DE RENSEIGNEMENTS CI-DESSOUS ENTIEREMENT COMPLETEE A :

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX, 10 RUE LE NOTRE, 49044 ANGERS CEDEX.

TALON A DECOUPER ET A JOINDRE A VOTRE CHEQUE

(ne rien inscrire dans ce cadre réservé au S.P.V.)

NUMERO D'ABONNEMENT : ☐☐☐☐☐☐☐☐ En cas de réabonnement, reporter le code qui figure sur l'enveloppe en haut à gauche de l'étiquette adresse

NOM .... Prénom ....

Adresse : Lieu-dit .... Rue ....

N° .... COMMUNE ....

CODE POSTAL ☐☐☐☐☐ BUREAU DISTRIBUTEUR :

....

Tél. (....) ☐☐☐☐☐

Je suis : ☐ : Exploitant ☐ : Technicien ☐ : Amateur . Autre (préciser) ....

Je souhaite recevoir les informations concernant : Code activité : ☐

(1)
☐ : vigne ☐ : arbres fruitiers à pépins ☐ : petits fruits (cassis, groseilles...)
☐ : céréales ☐ : colza ☐ : tournesol ☐ : maïs
☐ : pomme de terre ☐ : choux ☐ : luzerne à graines
autres (préciser) : ....

Je m'abonne à l'édition :

			N°	Qté
(1)	☐ vigne et arbres fruiteirs	Nombre d'abonnements	☐	☐
	☐ grandes cultures	Nombre d'abonnements	☐	☐

(2) JE JOINS MON REGLEMENT D'UN MONTANT DE .... EFFECTUE PAR CHEQUE BANCAIRE OU C.C.P. :

. N° du chèque ....

. Nom et adresse de l'établissement bancaire ....

....

Je souhaite recevoir une facture ☐ oui ☐ non

A .... Le ......

Signature :

(1) mettre une croix dans les cases correspondantes

(2) rayer la mention inutile

93